

L'INTÉRIM EN 2009 :

repli sans précédent du travail temporaire

En 2009, le volume de travail temporaire diminue substantiellement par rapport à 2008 : on dénombre, sur l'ensemble de l'année, 447 300 équivalents-emplois à temps plein, soit un recul de -26,0 % en un an. En 2008, l'intérim avait déjà reculé, mais à un rythme cependant moins élevé (-5,3 % par rapport à 2007).

La baisse de 2008 avait ramené le volume de travail temporaire à son niveau de 2006 ; celle de 2009 fait chuter l'intérim à son niveau de 1998.

La baisse de l'intérim est particulièrement marquée dans le secteur de l'industrie (-36,0 % en 2009, après -8,3 % l'année précédente). Le repli s'est également accentué dans la construction (-17,5 %, après -5,0 %) tout comme dans le tertiaire (-18,1 %, après -1,3 %). Comme en 2008, les ouvriers et les plus jeunes sont les catégories d'intérimaires les plus affectées par la baisse.

La durée moyenne des missions d'intérim diminue d'un jour environ, pour s'établir à 1,7 semaine. En 2009, environ 1,7 million de personnes ont signé environ 13,5 millions de contrats de mission. Un intérimaire sur deux est en mission moins de 1,3 mois dans l'année.

En 2009, le volume de travail temporaire diminue de -157 000 équivalents-emplois à temps plein en moyenne annuelle (-26,0 %, tableau 1), après un repli de moindre ampleur en 2008 (-5,3 %, soit -33 600 équivalents-emplois à temps plein). Avec la suppression, en équivalents-emplois à temps plein, d'environ un poste d'intérimaire sur quatre en un an, le volume d'intérim retrouve en 2009 son niveau de 1998 (graphique 1). 13,5 millions de contrats ont été conclus en 2009, contre plus de 16 millions en 2008 (soit une baisse de -16,3 %). Le recours à l'intérim a fortement diminué : 2,5 % des salariés de l'ensemble des secteurs (hors DOM) sont intérimaires, après 3,2 % en 2008. Les missions d'intérim ont duré 1,7 semaine en moyenne, contre 1,9 au cours des trois années précédentes.

L'industrie est le secteur le plus affecté

En 2009, l'industrie emploie 174 300 intérimaires en équivalents-emplois à temps plein, ce qui représente 39 % du volume total de travail temporaire (tableau 2). Par rapport à 2008, le volume de travail temporaire auquel les entreprises industrielles ont eu recours s'est massivement réduit : -97 900 postes en

Tableau 1 • Le travail intérimaire de 2004 à 2009

Période	Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein (moyenne de l'année)	Nombre de contrats conclus dans l'année	Taux de recours moyen annuel (hors DOM)	Durée moyenne des missions achevées
	(en milliers)		(en %)	(en semaines)
2009	447,3	13 518	2,5	1,7
2008	604,3	16 152	3,2	1,9
	(en %)		(en points)	(en jours)
2009/2008	-26,0	-16,3	-0,7	-1,0
2008/2007	-5,3	-5,7	-0,2	0,0
2007/2006	5,8	5,7	0,1	0,0
2006/2005	2,9	4,8	0,1	0,2
2005/2004	2,9	4,9	0,1	-0,1

Champ : France

Lecture : entre 2008 et 2009, le volume du travail temporaire diminue de -26,0 %, le nombre de contrats conclus recule de -16,3 %, le taux de recours (hors DOM) diminue de -0,7 point et la durée moyenne des missions se réduit de 1 jour.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

équivalents-temps plein (soit -36,0 %), après un premier recul, de plus faible ampleur, l'année précédente (-24 500 postes, soit -8,3 % par rapport à 2007) (1). À titre de comparaison, en moyenne sur l'année 2009, l'emploi salarié hors intérim dans l'industrie s'est réduit de -149 700 postes (soit -4,2 %) par rapport à 2008.

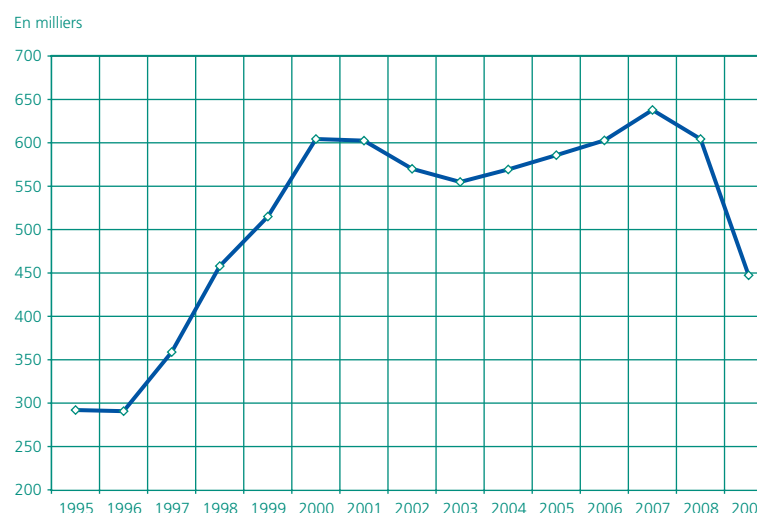
Environ 4,7 millions de contrats d'intérim ont été conclus en 2009 dans le secteur de l'industrie, contre 6,2 millions en 2008, soit un repli de -24,2 % (ce qui représente 1,5 million de contrats de moins). La durée moyenne des missions s'est, en outre, fortement réduite (2,0 semaines, après 2,3 en 2008).

Le volume de travail temporaire a diminué dans l'ensemble des secteurs industriels. Les reflux les plus nets sont enregistrés dans la fabrication de matériels de transports (-49,9 %, soit -17 300 postes en équivalents-emplois à temps plein), la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et la fabrication de machines (-48,7 %, soit -20 900) et la fabrication d'autres produits industriels, notamment la métallurgie (-52,8 %, soit -20 400).

En conséquence, le recours à l'intérim des entreprises industrielles a fortement diminué au cours de l'année : la part des intérimaires dans l'ensemble des emplois salariés industriels s'établit à 5,0 % en 2009, contre 7,3 % en 2008.

En 2009, la baisse de l'intérim dans l'industrie affecte toutes les catégories socioprofessionnelles (tableau 3). Le repli est particulièrement marqué pour les ouvriers, qui représentent 84 % des emplois intérimaires industriels : il atteint -38,2 %

Graphique 1 • Évolution du volume annuel de travail temporaire entre 1995 et 2009



Champ : France.



Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

pour les ouvriers non qualifiés (soit -49 600 postes), et -36,2 % pour les ouvriers qualifiés (soit -37 800). Les cadres, professions intermédiaires et employés sont un peu moins touchés (respectivement -24,9 %, -28,1 % et -27,5 %). La part des intérimaires reste élevée parmi les ouvriers de l'industrie : un ouvrier non qualifié de l'industrie sur sept est intérimaire en 2009.

Net repli dans la construction

En 2009, on dénombre 104 300 postes d'intérimaires, en équivalents-emplois à temps plein, dans le secteur de la construction. Comme dans l'industrie, le repli du travail temporaire s'est nettement accentué par rapport à l'année précédente : -22 200 postes en équivalents-emplois à temps plein (-17,5 %) en 2009, après -6 700 (-5,0 %) en 2008. Le nombre de contrats d'inté-

(1) En juin 2009, la publication Premières informations n° 27.4, « L'intérim en 2008 », indiquait un recul de -9,0 % du volume de travail temporaire dans l'industrie en 2008 par rapport à 2007. La révision de ce chiffre à -8,3 % est due au passage à la nouvelle nomenclature d'activité (NAF rév.2), qui a légèrement modifié les contours des champs « industrie », « construction », « tertiaire » et « agriculture ».

Tableau 2 • Travail intérimaire par secteur d'activité en 2008 et 2009

	Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein		Contrats conclus		Taux de recours moyen annuel hors DOM (1)	
	(en milliers)		(en milliers)		(en %)	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009
AZ : Agriculture	2,7	2,5	111,0	89,3	1,2	1,2
C1 : Fabrication denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	44,6	41,1	1 810,6	1 715,2	7,5	7,1
C2 : Cokéfaction et raffinage	0,5	0,5	6,9	6,2	3,8	3,6
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	43,0	22,1	581,5	342,5	7,8	4,5
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	9,4	6,3	118,0	86,6	5,6	4,2
CJ : Fabrication d'équipements électriques	12,5	6,9	174,4	108,4	8,9	5,4
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a.	21,1	8,9	289,1	147,5	8,6	4,2
C4 : Fabrication de matériels de transport	34,6	17,3	347,9	184,6	8,4	4,7
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	129,8	76,0	2 906,0	1 935,1	7,3	4,7
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure	4,7	3,1	101,7	73,5	3,4	2,5
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie	14,4	9,4	481,2	352,0	5,8	4,1
CE : Industrie chimique	12,0	8,1	299,9	227,9	6,9	4,9
CF : Industrie pharmaceutique	6,2	5,8	109,1	97,6	6,5	6,4
CG : Fabrication produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques	30,5	17,1	760,6	490,7	8,8	5,7
CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements	38,5	18,2	721,4	392,1	8,5	4,5
CM : Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	23,5	14,3	432,1	301,2	7,2	4,7
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	19,6	17,4	570,5	536,3	5,0	4,4
BZ : Industries extractives	1,8	1,3	31,0	24,4	6,5	4,9
DZ : Production et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné	4,8	4,8	28,2	27,0	2,7	2,7
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion déchets et dépollution	13,0	11,3	511,3	484,9	6,6	5,8
FZ : Construction	126,4	104,3	2 296,7	2 023,5	8,1	7,1
GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	55,0	43,9	1 925,7	1 719,5	1,8	1,5
45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	4,2	3,1	86,5	69,2	1,0	0,8
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	31,1	24,6	849,0	721,3	3,0	2,5
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	19,7	16,3	990,3	928,9	1,2	1,0
HZ : Transports et entreposage	53,8	44,4	1 995,1	1 781,3	3,9	3,3
IZ : Hébergement et restauration	8,4	7,2	679,8	641,3	0,9	0,8
JZ : Information et communication	8,1	6,7	163,8	140,8	1,2	1,0
JA : Édition, audiovisuel et diffusion	1,4	1,1	37,9	32,2	0,6	0,5
JB : Télécommunications	2,2	1,6	24,4	15,1	1,3	0,9
JC : Activités informatiques et services d'information	4,6	4,1	101,4	93,4	1,5	1,3
KZ : Activités financières et d'assurance	9,4	8,7	137,8	132,6	1,1	1,0
LZ : Activités immobilières	2,9	2,6	69,6	69,1	1,2	1,2
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	47,6	36,3	1 519,9	1 176,2	2,1	1,6
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques	17,7	12,2	488,3	310,8	2,1	1,4
MB : Recherche-développement scientifique	1,6	1,4	19,0	16,5	1,0	0,9
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3	2,5	104,9	85,3	1,4	1,1
NZ : Activités de services administratifs et de soutien	25,0	20,2	907,7	763,6	2,4	2,0
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale ..	11,0	10,9	774,7	789,4	0,6	0,5
OZ : Administration publique	1,1	1,4	28,2	28,5	0,5	0,6
PZ : Enseignement	1,5	1,3	49,5	46,8	0,6	0,5
QA : Activités pour la santé humaine	5,1	4,9	429,6	428,4	1,0	0,9
QB : Hébergement médicosocial et social et action sociale sans hébergement	3,3	3,3	267,4	285,7	0,4	0,3
RU : Autres activités de services	6,8	5,6	254,1	235,1	0,5	0,4
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives	1,2	1,3	110,7	109,2	0,4	0,4
STU : Autres activités de services (y. c. particuliers employeurs et activités extraterritoriales)	5,5	4,3	143,3	125,9	0,5	0,4
Agriculture	2,7	2,5	111,0	89,3	1,2	1,2
Industrie	272,2	174,3	6 223,5	4 719,9	7,3	5,0
Construction	126,4	104,3	2 296,7	2 023,5	8,1	7,1
Tertiaire	203,0	166,3	7 520,5	6 685,1	1,6	1,3
Ensemble des secteurs	604,3	447,3	16 151,7	13 517,9	3,4	2,6

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

(1) Les taux de recours annuels sont différents de ceux de la publication relative à 2008, du fait de la révision des séries d'emploi intérimaire et d'emploi salarié.

Champ : France.

rim conclus au cours de l'année a suivi une évolution semblable : le recul atteint -11,9 % en 2009, après -5,3 % en 2008 (soit -273 200 contrats en 2009, après -129 500 l'année précédente).

Le taux de recours à l'intérim demeure plus élevé dans la construction que dans les autres secteurs. Il a toutefois diminué en 2009 : 7,1 % des salariés du secteur sont intérimaires, contre 8,1 % en 2008. De même, la durée moyenne des missions achevées dans l'année, structurellement élevée dans ce secteur, se réduit de 1 jour environ : elle passe de 2,8 à 2,6 semaines entre 2008 et 2009. Cependant, du fait d'un moindre recul de l'intérim dans la construction que dans l'industrie, la part de la construction dans l'ensemble du volume de travail temporaire a légèrement progressé, passant de 21 % à 23 %.

À l'image de l'industrie, les ouvriers, qui forment la quasi-totalité des intérimaires du secteur (93 % du volume de travail temporaire en 2009), ont davantage pâti du repli que les cadres et les professions intermédiaires. La baisse est de -19,7 % pour les ouvriers non qualifiés et de -17,0 % pour les ouvriers qualifiés.

La baisse s'est étendue au tertiaire

En 2009, le secteur tertiaire emploie, en équivalents-emplois à temps plein, 166 300 intérimaires. Le volume de travail temporaire a diminué de -36 700 postes par rapport à 2008 (soit -18,1 %), après la quasi-stagnation de l'année précédente (-1,3 %, soit -2 800 postes). En nombre de contrats conclus, la baisse est un peu moins prononcée (-11,1 %). Le recul du travail temporaire étant moins marqué dans le tertiaire que dans l'industrie, la part de ce secteur dans le volume total d'intérim s'est renforcée : 37 % en 2009, contre 34 % en 2008. Le taux de recours et la durée des missions d'intérim, traditionnellement faibles dans le tertiaire, ont encore diminué : 1,3 % des salariés du tertiaire sont intérimaires en 2009 (contre 1,6 % en 2008), tandis que les missions ont duré en moyenne 1,3 semaine (après 1,4 semaine en 2008).

Tous les sous-secteurs du tertiaire ont réduit leur volume de travail temporaire en 2009, en particulier les activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien (-23,8 %, soit -11 400 postes), le commerce (-20,1 %, soit -11 000) et les transports et entreposage (-17,4 %, soit -9 400).

Comme dans l'industrie et la construction, le recul de l'intérim a affecté prioritairement les ouvriers non qualifiés (-20,1 %) et qualifiés (-20,0 %). De ce fait, la part des employés dans le volume de travail temporaire, bien plus élevée dans le tertiaire que dans les autres secteurs, s'est encore accrue : elle atteint 29 % en 2009 (soit +1 point par rapport à 2008).

Tableau 3 • Volume de travail intérimaire par qualification et grand secteur d'activité en 2008 et 2009

Qualification (part en 2009 en %)	Secteur d'activité	Équivalents-emplois à temps plein			Taux de recours moyen annuel hors DOM
		Niveaux		Évolution	
		(en milliers)		(en %)	(en %)
		2008	2009	2008/2009	2009
Cadres (1,8)	Ensemble (1)	9,5	8,0	-15,8	0,3
	Industrie	4,0	3,0	-24,9	0,5
	Construction	0,5	0,5	-4,8	0,5
Professions intermédiaires (8,0)	Ensemble (1)	44,6	36,0	-19,4	0,9
	Industrie	16,8	12,1	-28,1	1,2
	Construction	3,6	3,2	-8,9	1,3
Employés (14,4)	Ensemble (1)	79,3	64,5	-18,6	1,2
	Industrie	17,1	12,4	-27,5	4,1
	Construction	4,1	3,4	-17,2	3,5
Ouvriers qualifiés (39,5)	Ensemble (1)	239,1	176,9	-26,0	5,1
	Industrie	104,6	66,7	-36,2	5,3
	Construction	78,8	65,5	-17,0	8,4
Ouvriers non qualifiés (36,2)	Ensemble (1)	231,8	162,0	-30,1	9,1
	Industrie	129,7	80,1	-38,2	14,1
	Construction	39,3	31,6	-19,7	11,3
	Tertiaire	61,6	49,2	-20,1	6,6

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Lecture : entre 2008 et 2009, le volume de travail temporaire réalisé par des ouvriers non qualifiés s'est réduit de -30,1 %. Par ailleurs, en 2009, les intérimaires représentent 9,1 % de l'ensemble des ouvriers non qualifiés des secteurs concurrentiels de France métropolitaine.

(1) Y compris le secteur de l'agriculture.

Champ : France.

La durée moyenne des missions se réduit d'environ 1 jour en 2009

La durée moyenne des missions s'est réduite de 1 jour environ en 2009, après être restée stable les deux années précédentes : elle s'établit à 1,7 semaine pour l'ensemble des secteurs, contre 1,9 auparavant (tableau 4). La part des missions courtes est structurellement prédominante : environ huit missions sur dix durent, au plus, deux semaines. Entre 2008 et 2009, la part des missions les plus courtes a encore augmenté aux dépens des missions plus longues : 28 % des missions ont duré une seule journée (contre 26 % en 2008), et 64 % des missions ont duré au plus une semaine (contre 61 % en 2008). À l'inverse, 18 % des missions ont duré plus de deux semaines, contre 21 % en 2008.

Les missions les plus longues sont effectuées dans la construction (2,6 semaines en moyenne en 2009) et dans l'industrie (2,0 semaines), alors que le tertiaire recrute pour une durée plus courte (1,3 semaine en moyenne). En 2009, les trois quarts des missions ont duré, au plus, une semaine dans le tertiaire, contre un tiers seulement dans la construction.

Les ouvriers sont les plus touchés

En 2009, le volume de travail temporaire diminue pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles. La baisse concerne au premier chef les ouvriers non qualifiés (-30,1 %, soit -69 800 postes en équivalents-emplois à temps plein), et les ouvriers qualifiés (-26,0 %, soit -62 200). Depuis 2000, la part des catégories les moins qualifiées (employés et ouvriers non qualifiés) a tendance à décroître au profit des ouvriers qualifiés et des professions intermédiaires. En 2008 et surtout en 2009, le reflux des ouvriers non qualifiés s'est accentué, et la montée de la part des cadres et des professions intermédiaires s'est confirmée. Toutefois, en 2009, les ouvriers qualifiés ont pâti de la forte baisse de l'intérim industriel. Ainsi, la prédominance des ouvriers dans l'intérim poursuit son érosion : leur part dans le volume total de travail temporaire s'établit à 76 % en 2009, après 78 % en 2008 et 79 % en 2007.

Rapportée à l'ensemble des salariés des secteurs concurrentiels, la part des intérimaires est la plus élevée pour les ouvriers non qualifiés : en 2009, 9,1 % d'entre eux sont intérimaires.

Repli marqué pour les intérimaires de moins de 25 ans

Les différentes classes d'âge d'intérimaires ont été inégalement affectées par le repli du travail temporaire (tableau 5). Les jeunes de moins de 25 ans apparaissent les plus touchés (-30,8 %, soit

Encadré 1

ÉVOLUTIONS RÉGIONALES

En 2009, le travail temporaire a diminué dans toutes les régions, en nombre de contrats conclus comme en équivalents-emplois à temps plein. La Lorraine est la région la plus touchée.

Activité intérimaire selon la région de l'établissement de travail temporaire en 2008 et 2009

	Volume de travail en équivalents-emplois temps plein			Contrats conclus		
	2008	2009	Évolution 2009/2008	2008	2009	Évolution 2009/2008
	(en milliers)	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en milliers)	(en %)
Alsace	19,9	14,3	-28,3	460,1	379,7	-17,5
Aquitaine	26,5	22,0	-17,1	733,5	660,4	-10,0
Auvergne	10,6	7,1	-32,8	279,5	224,8	-19,6
Basse-Normandie	15,3	11,1	-27,7	441,5	373,9	-15,3
Bourgogne	17,5	11,4	-35,1	461,1	353,4	-23,4
Bretagne	32,0	25,0	-21,7	901,5	774,1	-14,1
Centre	29,7	21,4	-28,0	792,4	638,3	-19,4
Champagne-Ardenne	13,2	8,7	-33,6	343,2	270,4	-21,2
Franche-Comté	13,8	8,9	-35,7	309,2	232,9	-24,7
Haute-Normandie	24,6	16,8	-31,7	676,6	514,8	-23,9
Île-de-France	99,8	80,3	-19,6	2 978,0	2 590,8	-13,0
Languedoc-Roussillon	16,3	13,3	-18,6	451,2	393,3	-12,8
Limousin	5,7	4,4	-22,8	154,0	129,5	-15,9
Lorraine	21,4	13,5	-37,2	533,1	407,5	-23,6
Midi-Pyrénées	24,5	19,7	-19,7	569,2	506,0	-11,1
Nord-Pas-de-Calais	41,7	30,1	-27,9	1 148,4	966,9	-15,8
Pays de la Loire	44,2	31,6	-28,5	1 111,1	928,2	-16,5
Picardie	21,4	14,2	-33,5	589,3	446,2	-24,3
Poitou-Charentes	14,7	10,6	-27,9	408,6	337,7	-17,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	35,0	29,6	-15,5	967,5	857,1	-11,4
Rhône-Alpes	71,3	49,4	-30,7	1 703,9	1 407,6	-17,4
DOM-TOM	5,0	3,9	-21,5	134,3	119,7	-10,9
France (1)	604,3	447,3	-26,0	16 151,7	13 517,9	-16,3

(1) Y compris la Corse.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Champ : France.

Tableau 4 • Durée des missions achevées par grand secteur d'activité en 2008 et 2009

En %

	Agriculture		Industrie		Construction		Tertiaire		Ensemble	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
1 jour	41,7	34,9	17,4	19,8	7,6	7,8	38,2	40,2	25,9	28,3
2 jours	8,4	9,5	7,9	8,5	4,8	4,9	10,9	11,1	8,9	9,3
3 jours	6,1	5,7	6,1	6,5	4,5	4,3	6,1	6,0	5,9	5,9
4 jours	5,0	5,3	6,2	6,6	4,3	4,6	4,6	4,8	5,2	5,4
<i>Moins d'une semaine</i>	<i>61,2</i>	<i>55,5</i>	<i>37,6</i>	<i>41,4</i>	<i>21,2</i>	<i>21,5</i>	<i>59,9</i>	<i>62,1</i>	<i>45,9</i>	<i>48,8</i>
1 semaine	12,5	14,7	19,2	19,9	11,9	12,2	12,7	12,6	15,1	15,1
Plus d'une semaine à moins de 2 semaines	6,2	7,2	8,2	7,9	11,1	11,5	6,1	5,8	7,6	7,4
2 semaines	7,5	8,6	12,7	13,1	15,3	17,7	7,8	7,8	10,7	11,1
<i>Plus de deux semaines</i>	<i>12,5</i>	<i>14,0</i>	<i>22,3</i>	<i>17,8</i>	<i>40,4</i>	<i>37,2</i>	<i>13,5</i>	<i>11,7</i>	<i>20,7</i>	<i>17,6</i>
Plus de 2 semaines à moins de 4 semaines	5,8	6,7	8,5	7,5	16,2	15,6	5,7	5,1	8,3	7,5
4 semaines	1,3	1,5	2,7	2,2	5,7	5,6	1,5	1,3	2,6	2,3
Plus de 4 semaines à moins de 9 semaines	3,8	4,0	7,0	5,1	14,2	12,4	4,1	3,4	6,6	5,4
9 semaines à moins de 15 semaines	1,1	1,2	2,3	1,5	3,4	2,8	1,3	1,1	2,0	1,5
15 semaines ou plus	0,5	0,6	1,9	1,4	1,0	0,8	0,8	0,7	1,2	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Durée moyenne</i> (en semaines) ...	<i>1,3</i>	<i>1,4</i>	<i>2,3</i>	<i>2,0</i>	<i>2,8</i>	<i>2,6</i>	<i>1,4</i>	<i>1,3</i>	<i>1,9</i>	<i>1,7</i>

Lecture : en 2009, 34,9 % des missions effectuées dans l'agriculture ont duré une journée.

Champ : France.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

-56 800 équivalents-emplois à temps plein, dont -38,9 % pour les moins de 20 ans). Pour les intérimaires de 25 ans et plus, le repli est un peu moins prononcé : -23,8 %, dont -20,5 % pour les intérimaires âgés de 50 ans ou plus. La période récente renforce encore une tendance longue, qui accroît la part des intérimaires plus âgés : entre 1995 et 2009, le poids des salariés de 35 ans et plus dans le volume de travail temporaire est passé de 27 % à 38 %.

Les intérimaires restent cependant plus jeunes que la moyenne des salariés. 56 % d'entre eux ont moins de 30 ans, contre 23 % de l'ensemble des salariés du secteur privé (graphique 2). 37 % des intérimaires ont moins de 25 ans.

De ce fait, la part des intérimaires au sein de l'ensemble des salariés des secteurs concurrentiels décroît selon les classes d'âges. Celle-ci s'élève à 9,6 % pour les salariés de 20 à 24 ans, contre 1,5 % pour ceux âgés de 35 à 49 ans.

Le recul de l'intérim affecte autant les femmes que les hommes

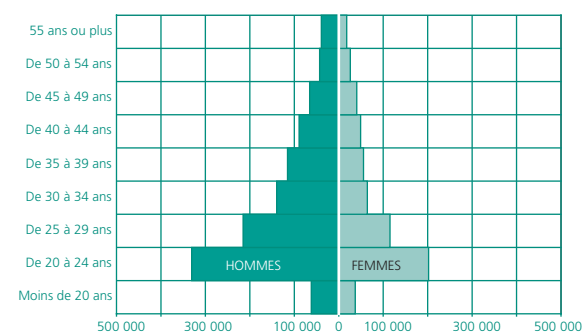
En 2009, le travail temporaire reste majoritairement masculin : 64 % des intérimaires sont des hommes, contre 36 % de femmes (tableau 5).

En volume de travail temporaire, la part des hommes est encore plus élevée : 71 % (soit 318 500 équivalents-emplois à temps plein), contre 29 % pour les femmes (soit 128 900 postes). La durée cumulée en missions au cours de l'année est en effet plus élevée en moyenne pour les hommes (2,6 mois) que pour les femmes (1,9 mois). Après une faible progression à la fin des années 1990, la part des femmes dans le volume d'intérim est restée stable : celle-ci s'élevait déjà à 29 % en 2003. Les femmes ont été autant affectées par le repli de l'intérim que les hommes (-25,6 % contre -26,1 %).

Les intérimaires hommes et femmes se répartissent différemment suivant les secteurs utilisant

Graphique 2

a - Pyramide des âges des intérimaires en 2009

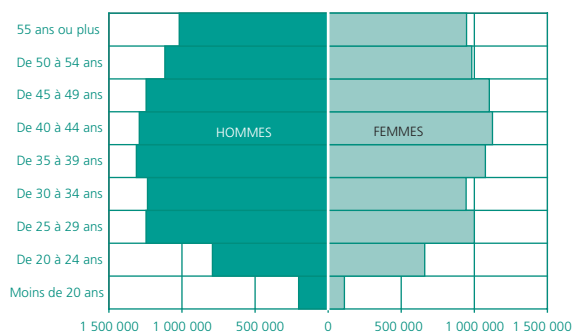


(*) secteur privé = secteurs principalement marchands.

Champ : France.

Lecture : 56 % des intérimaires ont moins de 30 ans, contre 23% des salariés du privé.

b - Pyramide des âges des salariés du secteur privé (*) en 2009



Sources :

Graphique 2a : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Graphique 2b : enquête Emploi en continu 2009.

Tableau 5 • Volume de travail temporaire par sexe et tranche d'âge en 2008 et 2009

	Équivalents-emplois à temps plein			Intérimaires (personnes physiques)	Taux de recours moyen annuel hors DOM	
	Niveaux (en milliers)		Évolution (en %)			Part (en %)
	2008	2009	2009/2008	2009	2009	
Hommes	431,1	318,5	-26,1	71,0	64	3,0
Femmes	173,2	128,9	-25,6	29,0	36	2,0
Moins de 20 ans	24,5	15,0	-38,9	3,0	6	8,3
De 20 à 24 ans	159,9	112,6	-29,6	25,0	31	9,6
De 25 à 29 ans	121,3	90,7	-25,2	20,0	19	3,9
De 30 à 34 ans	81,2	61,1	-24,7	14,0	12	2,5
De 35 à 49 ans	168,9	129,4	-23,4	29,0	24	1,5
50 ans ou plus	48,5	38,6	-20,5	9,0	7	0,8
Ensemble	604,3	447,3	-26,0	100,0	100,0	2,6

Lecture : le volume de travail intérimaire des hommes s'établit à 431 100 équivalents-emplois à temps plein en 2008 et à 318 500 en 2009 : il a diminué de -26,1 %. En 2009, 64 % des intérimaires sont des hommes, qui représentent 71 % du volume d'intérim. Par ailleurs, 3,0 % des hommes salariés des secteurs concurrentiels de France métropolitaine sont des intérimaires.

Champ : France.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

teurs. Le poids du tertiaire dans le volume de travail temporaire réalisé est plus élevé pour les hommes (53 % contre 31 %). À l'inverse, le poids de la construction dans l'intérim est plus important pour les hommes que pour les femmes (31 % contre 4 %). L'industrie représente 42 % du volume d'intérim réalisé par les femmes et 38 % de celui des hommes.

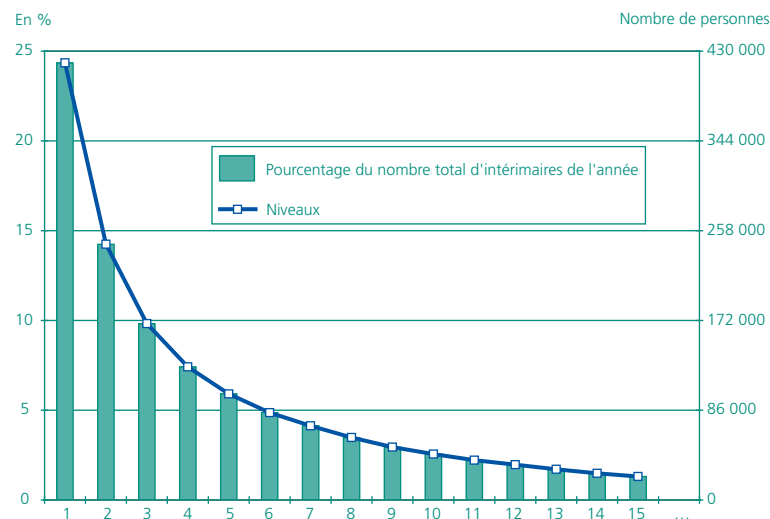
Par ailleurs, la part des intérimaires dans l'ensemble de l'emploi salarié des secteurs concurrentiels est plus élevée pour les hommes que pour les femmes : en 2009, 3,0 % des hommes sont intérimaires, contre 2,0 % des femmes.

Un intérimaire sur deux est en mission moins d'1,3 mois dans l'année

En 2009, environ 1,7 millions de salariés ont effectué au moins une mission d'intérim, contre près de 2,1 millions en 2008. 52 % d'entre eux ont réalisé au moins quatre missions dans l'année, et 24 % n'en ont effectué qu'une seule (graphique 3). En 2009, 12 % des intérimaires ont été en mission pendant au moins six mois.

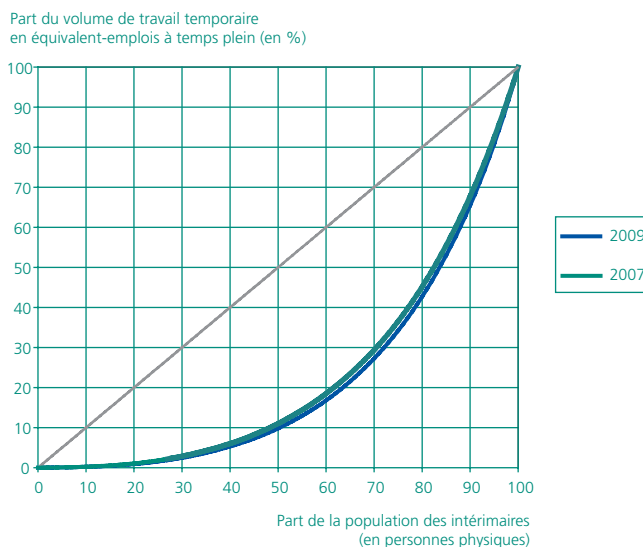
Au total, les intérimaires étaient en mission 2,4 mois dans l'an-

Graphique 3 • Répartition des intérimaires selon le nombre de missions effectuées en 2009



Lecture : 24 % des intérimaires ont réalisé une seule mission en 2009.
Champ : France.

Graphique 4 • Répartition du volume de travail temporaire dans la population des intérimaires



Lecture : en 2009, 50% des intérimaires (en abscisse) ont réalisé 10 % du volume travail temporaire (en ordonnée).
Champ : France.



Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.



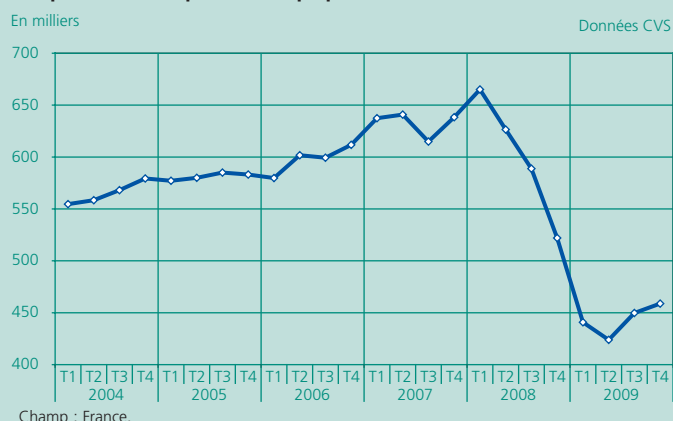
Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Encadré 2

UNE FORTE BAISSÉ AU PREMIER SEMESTRE 2009, SUIVIE D'UNE LÉGÈRE REMONTÉE AU SECOND

Les données trimestrielles fournissent un éclairage plus détaillé des fortes baisses de l'emploi intérimaire en 2008 et 2009. Après une hausse au premier trimestre 2008, le volume de travail temporaire a enregistré cinq trimestres consécutifs de repli : en équivalents-emplois à temps plein, l'intérim est passé, dans cet intervalle, de 674 000 à 438 600 postes (-36,3 % de baisse cumulée, soit -7,3 % par trimestre en moyenne). L'emploi intérimaire s'inscrivait encore en légère baisse au deuxième trimestre 2009 (-3,8 %), avant de rebondir au deuxième semestre (respectivement +6,1 % puis +2,0 % pour les deux derniers trimestres 2009).

Volume trimestriel de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein



Champ : France.



née en moyenne, après 2,6 mois en 2008 (tableau 6). Un intérimaire sur deux a travaillé moins de 1,3 mois, tandis que, pour un intérimaire sur dix, cette durée a dépassé 6,5 mois. Les 10 % d'intérimaires les plus sollicités ont représenté à eux seuls 35 % du volume de travail temporaire en 2009, après 32 % en 2007 (graphique 4). Le repli de l'intérim en 2009 a accentué l'inégalité de répartition du travail temporaire entre les personnes intérimaires.

Plus de 6 contrats sur 10 conclus dans les trois principales entreprises d'intérim

En 2009, 62 % des contrats de missions ont été conclus dans une agence appartenant à l'une des trois principales entreprises de travail temporaire (tableau 7). Ces dernières ont géré 60 % du volume de travail temporaire, soit 266 400 équivalents-emplois à temps plein.

Jérôme DOMENS
(Dares).

Tableau 6 • Temps de travail des intérimaires en 2009 En mois

	Durée cumulée des missions				
	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile	Moyenne
Hommes.....	0,5	1,6	4,1	7,0	2,6
Femmes.....	0,2	0,9	2,7	5,5	1,9
Ensemble.....	0,4	1,3	3,6	6,5	2,4

Lecture : en 2009, la durée cumulée des missions a été inférieure à 0,4 mois pour 25 % des intérimaires et à 1,3 mois pour 50 %. Sur l'ensemble de l'année, 25 % des intérimaires ont réalisé des missions pendant plus de 3,6 mois. Pour 10 % d'entre eux, cette durée a dépassé 6,5 mois. En moyenne, les intérimaires ont été en mission 2,4 mois.

Champ : France.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 7 • Part de marché des principales entreprises de travail temporaire en 2009

	Nombre d'agences	Équivalents-emplois à temps plein (en milliers)	Nombre de contrats conclus (en milliers)
Les trois principales entreprises de travail temporaire*	3 496 44 %	266,4 60 %	8 436,3 62 %
Autres entreprises de travail temporaire	4 454 56 %	181,0 40 %	5 081,6 38 %
Ensemble.....	7 950	447,3	13 517,9

* Il s'agit ici de toutes les entreprises des groupes Adecco (y. c. Adia), Manpower et Randstad-Vediorbis (y. c. Select).

Champ : France.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

La source

Pôle emploi recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives aux douze mois de l'année sont fondées sur les relevés de missions adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du Travail (www.travail.gouv.fr).

Quelques définitions

Équivalent-emplois à temps plein sur l'année : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées d'une année. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein.

Contrats conclus au cours de l'année : missions dont la date de début appartient à l'année.

Taux de recours : rapport du nombre d'intérimaires à l'effectif salarié. Le taux de recours moyen annuel est calculé comme une moyenne mobile d'ordre quatre (*) des données trimestrielles corrigées des variations saisonnières. Les données trimestrielles de l'emploi salarié concurrentiel sont estimées par l'Insee. Le secteur de l'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière. Le nombre de personnes intérimaires est calculé par la Dares à partir de l'évolution mensuelle du nombre d'intérimaires en fin de mois et du nombre d'intérimaires du dernier recensement exhaustif de la population.

Durée moyenne des missions sur l'année

La durée moyenne est calculée sur les missions achevées dans l'année, quelle que soit l'année de début des missions.

Durée cumulée des missions sur l'année

Pour chaque intérimaire, un cumul de la durée des missions, évalué en semaines, est calculé sur l'année. On convertit cette durée en mois, en considérant qu'un mois comporte 4,33 semaines.

(*) - Moyenne mobile d'ordre quatre : $x_a = y_{t4} (a-1)/8 + y_{t1} (a)/4 + y_{t2} (a)/4 + y_{t3} (a)/4 + y_{t4} (a)/8$.

x_a représente la valeur de l'année « a » et y_{t1} , y_{t2} , y_{t3} et y_{t4} les valeurs de chaque trimestre.

DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23.(12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac. Secrétaire de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali.

Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie.

Abonnements : dares.communication@travail.gouv.fr

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253-1545.

